

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 8 mars 2011, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Josée Lacoste, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : Marc-André Lehoux.

EST AUSSI ABSENTE : Brigitte Collin.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Dominique Arpin, directeur du Service des ressources matérielles.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

1.1. Accueil du nouveau commissaire de la circonscription no 14

Madame Roberge souhaite la bienvenue à monsieur Ronald Tremblay qui siège ce soir à sa première séance publique du Conseil des commissaires.

Conformément à l'article 164 de la *Loi sur les élections scolaires*, le secrétaire général, agissant à titre de président d'élection, a reçu le serment de ce commissaire nommé par le Conseil le 1^{er} février dernier. La déclaration d'assermentation du commissaire est déposée à l'annexe ACC-016-03-11.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-083-03-11 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
 - 1.1. Accueil du nouveau commissaire de la circonscription no 14.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2011.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :

Secrétariat général

- 6.1. Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ.

Direction générale

- 6.2. Plan stratégique 2010-2015 / adoption.
6.3. Convention de partenariat / adoption (reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011).
6.4. Modification à la gestion prévisionnelle des effectifs 2010-2011 / adoption.
6.5. Frais de représentation / La Maison de Jonathan et Forces AVENIR.
6.6. Utilisation des locaux disponibles dans l'immeuble Éducation internationale / décision.
6.7. Comité de gouvernance et d'éthique / mandat.
6.8. Nomination au poste de directeur général adjoint - directrice générale adjointe / décision (reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011).
6.9. Protocole d'entente en formation professionnelle avec la Commission scolaire Sorel-Tracy pour le programme Santé, assistance soins infirmiers (SASI) (reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011).

Service des ressources financières

- 6.10. Manuels scolaires – reddition de comptes demandée par le MELS.

Service des ressources éducatives

- 6.11. Offre de services EHDAA 2011-2014 / adoption.
6.12. Calendrier scolaire de la formation professionnelle 2011-2012 / adoption.

Service de l'organisation scolaire

- 6.13. Révision des frais exigibles aux parents pour les services aux dîneurs / adoption.
6.14. Modification de l'acte d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose.

Service des ressources matérielles

- 6.15. Projet d'agrandissement de l'immeuble de l'Envolée-du Boisé (reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011).

7. Points d'information :

Secrétariat général

- 7.1. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 janvier 2011 et de la séance en ajournement du 25 janvier 2011 du Comité exécutif.
(documents déposés dans le portail).
7.2. Rémunération des commissaires / indexation.
8. Affaires diverses.
9. Protecteur de l'élève / rapport.
10. Parole au public.
11. Rapport de la présidente.
12. Parole aux membres du Conseil.
12.1. Parole aux commissaires-parents.
13. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2011

- C-084-03-11** Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Messieurs Roger Tremblay et Patrick Jeannotte, respectivement président et vice-président du Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de la Montérégie, prennent la parole pour souligner l'importance et l'intérêt que revêt pour leurs membres le dossier de l'Offre de services EHDA 2011-2014 à l'ordre du jour de la présente séance. Ils font part de l'avis positif que le Syndicat a présenté dans le cadre de la consultation tenue sur ce dossier. D'autre part, ils soulignent leurs préoccupations notamment en ce qui concerne les ressources allouées aux animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire.

Madame Roberge remercie messieurs Tremblay et Jeannotte et souligne que les membres du Conseil ont pris connaissance avec intérêt de l'avis émis par le syndicat.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, apporte des explications additionnelles en réponse aux préoccupations exprimées au nom de leurs membres par messieurs Tremblay et Jeannotte.

6. POINTS DE DÉCISION

Secrétariat général

6.1. Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ.

Madame Hélène Roberge présente ce point. Elle explique que la Commission scolaire des Patriotes a droit à neuf délégués officiels. Elle invite les membres du Conseil à faire part de leur intérêt.

C-085-03-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de désigner les personnes suivantes à titre de délégués de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an :

Délégués officiels :

- 1- Madame Hélène Roberge, présidente
- 2- Monsieur Sylvain Lacasse
- 3- Monsieur Alain Langlois
- 4- Monsieur Ronald Tremblay
- 5- Madame Lucie Legault
- 6- Monsieur Gaëtan Labelle
- 7- Madame Reine Cossette
- 8- Monsieur David Picher
- 9- Monsieur Paul St-Onge

Délégué substitut :

- 1- Monsieur Marc-André Lehoux, vice-président

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Roberge invite les membres du Conseil à s'inscrire au congrès de la FCSQ.

Direction générale

6.2. Plan stratégique 2010-2015 / adoption

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, fait un rappel du processus de consultation tenu par la Commission scolaire et de la démarche d'élaboration ayant mené au dépôt pour adoption ce soir du Plan stratégique 2010-2015.

Il fait part d'une dernière modification apportée au texte à l'Objectif 1 de l'Orientation 2.
Monsieur Sylvain Lacasse fait lecture du projet de résolution.

Considérant l'obligation d'harmoniser la Convention de partenariat au Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant l'obligation de consulter pour adopter le Plan stratégique;

Considérant la résolution no C-058-12-10 autorisant la consultation sur le projet d'amendement du Plan stratégique;

Considérant les avis reçus lors de la consultation;

C-086-03-11 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le Plan stratégique 2010-2015 tel que déposé à l'annexe ACC-017-03-11.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3. Convention de partenariat / adoption.

Ce point est reporté à la séance en ajournement du Conseil des commissaires du 15 mars prochain.

6.4. Modification à la gestion prévisionnelle des effectifs 2010-2011 / adoption.

Madame Normande Lemieux présente ce dossier.

Monsieur Alain Langlois fait lecture du projet de résolution.

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Patriotes dans le contexte du renouvellement important de ses effectifs;

Considérant la résolution no C-206-06-10 par laquelle le Conseil des commissaires adoptait le 1^{er} février 2010 le plan de gestion prévisionnelle des effectifs 2010-2011;

Considérant la proposition d'amendement étudiée en séance de travail du Conseil des commissaires le 22 février 2011;

Considérant que les instances concernées ont été consultées;

C-087-03-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'adopter la modification au plan de gestion prévisionnelle des effectifs 2010-2011 de la Commission scolaire des Patriotes tel que déposée à l'annexe ACC-019-03-11.

De demander à la directrice générale d'assurer la mise en œuvre de cette modification dans le respect des règles en vigueur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5. Frais de représentation / La Maison de Jonathan et Forces AVENIR.

Madame Hélène Roberge présente ce dossier.

Elle explique les dispositions pertinentes de la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation* nécessitant l'adoption d'une résolution par le Conseil.

Les membres du Conseil échangent sur l'ampleur de la contribution à apporter prenant en compte notamment les coupures budgétaires imposées par la Loi 20.

Madame Normande Lemieux apporte des explications additionnelles et répond aux questions et demandes de précisions des commissaires.

La Maison de Jonathan

Considérant le soutien offert aux jeunes par l'organisme La Maison de Jonathan qui aide à la prévention du décrochage scolaire;

Considérant que la présidente de la Commission scolaire agit à titre de Patronne d'honneur;

Considérant l'achat d'un maximum de six billets au coût de 150 \$ chacun pour le souper-bénéfice qui se tient dans le cadre de la campagne de financement de l'organisme;

Forces AVENIR au secondaire

Considérant l'entente entre la CSP et le programme Forces AVENIR au secondaire selon laquelle la CSP paiera un montant de 950 \$ pour une table de dix personnes pour chaque lauréat lors du Gala annuel;

Considérant la nomination d'une élève de la Commission scolaire;

Considérant la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation*;

C-088-03-11 Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil:

Que les coûts pour l'achat d'un maximum de six billets pour le souper-bénéfice de La Maison de Jonathan soient autorisés;

Que les coûts pour l'achat d'une table par lauréat de la Commission scolaire des Patriotes soient autorisés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6. Utilisation des locaux disponibles dans l'immeuble Éducation internationale / décision.

Madame Hélène Roberge présente ce dossier. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Monsieur Gaétan Labelle fait lecture du projet de résolution.

Considérant la disponibilité de locaux dans l'immeuble Éducation internationale à la suite du déménagement du Centre de formation du Richelieu;

Considérant les prévisions du MELS annonçant une augmentation de l'effectif scolaire au primaire dans la municipalité de McMasterville;

Considérant la volonté de scolariser le plus grand nombre possible d'élèves du primaire résidant à McMasterville dans leur municipalité;

Considérant la volonté d'assurer la plus grande stabilité possible aux élèves;

Considérant la volonté de maintenir le nombre d'élèves scolarisés à l'École d'éducation internationale à la suite de l'application du nouveau ratio du nombre d'élèves par enseignant;

Considérant les besoins en locaux à l'École d'éducation internationale pour répondre, entre autres, à l'augmentation des cours en arts;

Considérant la recommandation favorable formulée par le Comité de soutien à la mission;

Considérant l'analyse réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 22 février 2011;

C-089-03-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle qu'un mandat soit donné à la Direction générale pour procéder à la mise en œuvre du projet d'utilisation des locaux disponibles dans l'immeuble Éducation internationale à la suite du déménagement du Centre de formation du Richelieu, tel que présenté à l'annexe ACC-020-03-11.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7. Comité de gouvernance et d'éthique / mandat.

Madame Roberge présente ce point et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Luce Deschênes Damian fait lecture du projet de résolution.

Considérant l'institution du Comité de gouvernance et d'éthique en vertu de la résolution no C-049-10-09, conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant qu'il appartient au Conseil des commissaires de déterminer les mandats de ce Comité;

Considérant la résolution no C-019-09-10 par laquelle le Conseil des commissaires a adopté le plan d'action du Comité pour 2010-2011;

Considérant que le Conseil des commissaires juge approprié d'ajouter certains mandats à ce plan d'action;

C-090-03-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'ajouter au plan d'action 2010-2011 du Comité de gouvernance et d'éthique les mandats suivants :

- Participation des commissaires à des comités externes,
- Reconnaissance et valorisation du rôle des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8. Nomination au poste de directeur général adjoint - directrice générale adjointe / décision

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011.

6.9. Protocole d'entente en formation professionnelle avec la Commission scolaire Sorel-Tracy pour le programme Santé, assistance soins infirmiers (SASI).

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011.

Service des ressources financières

6.10. Manuels scolaires – reddition de comptes demandée par le MELS.

Madame Normande Lemieux présente ce dossier.

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, apporte des précisions additionnelles,

Monsieur Jean-François Rabouin fait lecture du projet de résolution.

Considérant la lettre en date du 3 février 2011 de la sous-ministre du MELS, madame Louise Pagé, demandant aux commissions scolaires une reddition de comptes détaillée concernant les achats de manuels scolaires;

Considérant que cette reddition de comptes est exigée aux commissions scolaires avant le 4 avril 2011;

Considérant qu'annuellement les commissions scolaires divulguent dans leurs états financiers, le montant global de la dépense en manuels scolaires au MELS, le tout en conformité avec l'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que ces états financiers font l'objet d'une vérification externe;

Considérant que l'information détaillée demandée n'a pas été à l'origine compilée par les commissions scolaires;

Considérant que, pour répondre à cette demande, les commissions scolaires devraient investir des sommes, des ressources et du temps considérables dans un contexte de coupure budgétaire;

Considérant les contraintes budgétaires de la Loi 20 (projet de loi 100) imposées par le Gouvernement du Québec;

Considérant que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, s'est clairement engagée, lors d'une réunion tenue en novembre 2010 avec des membres de l'ADIGECS (Association des directeurs généraux des commissions scolaires), à réduire les formalités administratives;

Considérant que, le 11 novembre 2010, la ministre responsable de l'administration gouvernementale et présidente du Conseil du Trésor, madame Michelle Courchesne, indiquait dans un communiqué qu'un mandat avait été confié au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de réduire la bureaucratie et les délais administratifs;

Considérant que madame Courchesne a mentionné, lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 11 novembre 2010, qu'elle visait à réduire les rapports et à mettre fin à la bureaucratie excessive;

C-091-03-11 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

Que pour toutes ces considérations, le Conseil des commissaires s'oppose formellement à cette demande de reddition de comptes détaillée concernant les manuels scolaires.

Que le Service des ressources financières ne donne pas suite à cette demande et qu'une copie de cette résolution soit transmise à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources éducatives

6.11. Offre de services EHDAA 2011-2014 / adoption.

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier.

Elle fait part des derniers avis reçus en retour de consultation.

Les membres du Conseil commentent le dossier.

Madame de Villers annonce son intention de voter contre et fait part des motifs de son désaccord, notamment en ce qui concerne l'établissement des classes spécialisées.

Madame Roberge rappelle le cheminement de ce dossier, l'ampleur du travail effectué par toutes les personnes concernées, son étude en comité et en séance de travail et la nécessité pour le Conseil au terme de ce processus de décider.

Monsieur Pierre Baril et madame Reine Cossette font part de leur appui au projet.

Monsieur Pierre Baril fait lecture du projet de résolution.

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances;

Considérant les avis positifs concernant l'offre de services aux EHDAA;

Considérant que l'offre de services, qui est incluse dans le plan triennal de services, pourra être réajustée annuellement;

C-092-03-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'adopter l'offre de services EHDAA 2011-2014, telle que présentée à l'annexe ACC-021-03-11.

Madame Johanne de Villers demande le vote.

Votent pour :	20
Votent contre :	2
S'abstient :	1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

6.12. Calendrier scolaire de la formation professionnelle 2011-2012 / adoption.

Madame Sauvageau présente ce point. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des commissaires.

Monsieur Luc Lamoureux fait lecture du projet de résolution.

Les parties patronale et syndicale ayant convenu d'un calendrier qui répond aux différentes exigences du *Régime pédagogique de la formation professionnelle* et de la *Loi sur l'instruction publique*;

C-093-03-11 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'adopter le calendrier scolaire pour l'année 2011-2012 de la formation professionnelle, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.13. Révision des frais exigibles aux parents pour les services aux dîneurs / adoption.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Madame France Lacasse fait lecture du projet de résolution.

Considérant l'article 2.4 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* : « viser l'autofinancement des services offerts tout en tenant compte de la contribution financière de la Commission scolaire »;

Considérant l'article 5.4 de la *Politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers* : « toute contribution financière doit être justifiée, raisonnable et établie en fonction des coûts réels »;

Considérant la résolution no C-185-05-10 adoptée le 4 mai 2010 par laquelle les frais de surveillance des dîneurs en vigueur étaient maintenus pour l'année scolaire 2010-2011;

Considérant que les modalités particulières de l'entente touchant les augmentations salariales pour les cinq années de la convention collective ne permettent pas la détermination des échelles salariales pour toute la durée de ladite convention;

Considérant que les salaires constituent la majeure partie du coût des services aux dîneurs;

Considérant, dans les cas de la surveillance d'un dîneur occasionnel au primaire et de la surveillance des dîneurs au secondaire, le faible écart entre les frais de surveillance exigés ou pouvant être exigés actuellement et les frais qui résulteraient d'une augmentation équivalente à la hausse des salaires ($\pm 2,25\%$);

Considérant la recommandation favorable formulée par le Comité de soutien à la mission;

Considérant l'étude du dossier réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 22 février 2011;

C-094-03-11 Il est proposé par madame France Lacasse :

Que les frais du service de base pour les dîneurs réguliers au primaire soient fixés à 230 \$ par année pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013;

Que les frais du service avec modalités particulières d'encadrement pour les dîneurs réguliers au primaire soient fixés à un maximum de 505 \$ par année pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013;

Que les frais de surveillance des dîneurs occasionnels au primaire actuellement en vigueur soient maintenus à un montant maximal de 3,50 \$ par jour pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013;

Que les frais de surveillance des dîneurs au secondaire actuellement en vigueur soient maintenus à 50 \$ par année pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

Que l'annexe 1 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* soit modifiée en fonction des montants établis pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour : 21
Votent contre : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

6.14. Modification de l'acte d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose.

Monsieur Claude Sasseville présente ce point.

Monsieur Gino Le Brasseur fait lecture du projet de résolution.

Considérant que l'école Mère-Marie-Rose utilise un local dans le Centre multifonctionnel de Contrecoeur pour offrir des services aux élèves de son secteur;

Considérant que l'ajout de locaux utilisés par une école constitue une modification à l'acte d'établissement en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la résolution du conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose touchant l'utilisation d'une classe du Centre multifonctionnel de Contrecoeur;

C-095-03-11 Il est proposé par monsieur Gino Le Brasseur d'adopter la modification à l'acte d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose, et ce, tel qu'il est déposé à l'annexe ACC-022-03-11.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources matérielles

6.15. Projet d'agrandissement de l'immeuble de l'Envolée-du Boisé.

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 15 mars 2011.

7. POINTS D'INFORMATION :

Secrétariat général

7.1 Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 janvier 2011 et de la séance en ajournement du 25 janvier 2011 du Comité exécutif

Les documents ont été déposés dans le portail.

7.2 Rémunération des commissaires / indexation

Une lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec est déposée.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, fait part de la nomination de madame Sandra Forget au poste d'analyste responsable du service aux parents et aux élèves et du traitement des plaintes.

10. PAROLE AU PUBLIC

- Madame Christine Chabot, membre d'un groupe de parents faisant la promotion d'un projet de nouvelle école « alternative », intervient pour souligner à nouveau l'intérêt des parents ayant déposé ce projet au Conseil.
- Des parents parmi ceux accompagnant madame Chabot prennent la parole pour témoigner de leur appui à ce projet.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Rencontre avec la présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain, madame Monique Pauzé;
- Rencontre à La Maison de Jonathan à titre de Patronne d'honneur pour le lancement de la vente des billets du souper-bénéfice;
- Rencontre du comité des protocoles avec les municipalités;
- Rencontre avec le président du Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de la Montérégie, monsieur Roger Tremblay;
- Rencontre avec madame Kada, directrice de la Fondation de la tolérance;
- Rencontre avec le président de la CS Sorel-Tracy au sujet de l'entente pour le programme SASI;

Activités médiatiques

- Entrevue avec Sébastien Ménard pour le Journal de Montréal au sujet des frais encourus pour les analyses dans le dossier du réaménagement du Centre administratif;
- Entrevue avec Marie-Ève Martel pour le Journal de Saint-Bruno au sujet du Rapport annuel 2009-2010;

Activités CSP

- Lancement des Journées de la persévérance scolaire au Centre de formation professionnelle des Patriotes;
- Séance publique de présentation du Rapport annuel 2009;
- Participation au lancement du Guide à l'intention des parents d'élèves HDAA au Comité de parents;

Activités FCSQ

- Rencontre de la Commission permanente sur la Mission Éducative de la FCSQ à Québec;
- Rencontre du C.A. du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie;
- Rencontre du Conseil général de la FCSQ à Québec.

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur Gaétan Marcil demande si la commission scolaire supporte le Club des petits déjeuners du Québec.

Mesdames Normande Lemieux et Monique Sauvageau expliquent la collaboration établie avec les écoles du secteur de Saint-Amable à cet égard. Monsieur Jean-François Rabouin fait part de sa participation à titre de commissaire du secteur.

- Monsieur Sylvain Lacasse demande une explication sur le délai à réparer une cloche d'incendie à l'école de l'Amitié se référant à un article de journal local.

Madame Lemieux apporte des explications. Elle fait part des mesures qui ont été prises par la direction d'école en suivi à l'avis verbal du Service des incendies de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste. D'autre part, madame Lemieux souligne qu'un rappel de l'application des mesures d'urgence sera fait auprès de l'ensemble des directions d'établissement.

- Madame Johanne de Villers intervient sur la question de l'utilisation inappropriée des cours d'école comme parc canin par certains propriétaires de chien, suite à un article paru dans un journal local.

Madame Lemieux fait part des démarches effectuées auprès des directions d'établissement et des municipalités à cet égard.

— Madame de Villers fait part de sa démission du Comité de la mission éducative et des ressources humaines.

— Madame France Lacasse s'enquiert du déblaiement des toitures des établissements de la CSP suite aux récentes chutes de neige abondantes.

Monsieur Dominique Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, fait part des mesures prises par son Service à cet égard.

— Madame Luce Deschênes Damian s'enquiert des développements suite aux demandes de construction de nouvelles écoles auprès du MELS.

Madame Lemieux apporte des explications sur l'état du dossier.

12.1 Parole aux commissaires-parents

— Madame Carole Vigneault, représentante du Comité de parents, fait part des faits saillants de la dernière rencontre du Comité de parents.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-096-03-11 À 21 h 26, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la séance au 15 mars 2011 à 19 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df